Écrit par Mairie de Plessi-Pâté
Vendredi, 20 Septembre 2013 18:38 -

Privé de médecin depuis le départ en retraite du seul généraliste de la commune en décembre 2012, la **ville de Plessi-Pâté** (91) s'est vu **refuser l'implantation d'un nouveau généraliste par la Conseil de l'Ordre des Médecins**. Pour **protester** contre cette décision, **Sylvain Tanguy**, **maire de Plessi-Pâté**, annonce l'occupation du cabinet médical de la commune pour une durée indéterminée.

"Depuis l'annonce du départ en retraite de notre seul et unique médecin généraliste, qui a cessé son activité en décembre 2012, la commune s'est mise en quête d'un nouveau médecin.

Après une année de recherche, un médecin est prêt à venir chez nous à temps partiel. Le Conseil de l'Ordre a refusé son implantation au motif que "les besoins de la population sont satisfaits" et que cela nuirait à la qualité des soins sur son cabinet actuel. Or, ce médecin n'exerce pas à plein temps, habite près de notre commune, a un associé dans son cabinet actuel et ne souhaite pas quitter ses patients brutalement. Le Conseil de l'Ordre explique encore que ses gardes en régulation SAMU et en maison médicale de garde l'occupe assez.

Il ne se passe pas une journée sans que l'un de nos concitoyens ne me demande, inquiet, où en est le remplacement du médecin. D'autant plus que les professionnels alentours sont déjà très chargés pour prendre des patients supplémentaires.

Je refuse cette réponse du Conseil de l'Ordre ! Un recours va être déposé au Conseil National, une pétition va être initiée auprès de la population, et je saisirai le Conseil Municipal de cette question.

4000 habitants et pas de médecin ! Nous ne dépouillons pourtant personne en faisant venir un médecin. Bien sûr, nous préférerions un médecin à plein temps, mais les recherches d'un an sont restées infructueuses.

Je suis prêt à mener cette bataille pour que cette décision incompréhensible et in- juste pour la population du Plessis-Pâté soit modifiée. Dès demain après-midi,

samedi 21 septembre, j'occuperai jours et nuits le cabinet médical (situé dans le centre commercial des Arcades) pour une durée indéterminée.

J'invite les habitants, les professionnels et tous ceux qui se sentent concernés, à sou- tenir cette action et venir me rendre visite pour signer la pétition. "